



# Œillets, tulipes, dahlias : à l'Île-Saint-Denis, ils transforment une friche industrielle en temple de la fleur

Une hirondelle ne fait pas le printemps mais tomber sur une mante religieuse fait le bonheur de l'équipe de Lil'Ô. Ce projet de renaturation d'une ancienne friche industrielle mené par l'association Halage sur l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), vient de remporter les 30 000 francs suisses (environ 32 000 euros) du prix de la Fondation Etrillard, une structure helvète. Un petit groupe de cette fondation, dédiée à la préservation du patrimoine culturel européen et à la nature en ville, s'est justement rendu sur place au mois de juillet 2026.

Aujourd'hui, la partie nord et non urbanisée de l'île compte le parc départemental de l'Île-Saint-Denis, la parcelle de Lil'Ô, et la pointe, totalement sauvage et inaccessible au public. L'activité principale est la production de fleurs vendues à des fleuristes, des Amaps (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), des communes ainsi que des conseils départementaux.

Un ancien terrain vague pollué

Œillets, tulipes, dahlias, aster, narcisse, s'épanouissent sur Lil'Ô. « Nous cultivons 150 variétés sur 6 000 m<sup>2</sup> et produisons 150 000 tiges par an. Nous disposons aussi d'une parcelle plus petite, 500 m<sup>2</sup> devant l'église de L'Île-Saint-Denis », pose Julie, cheffe de projet fleurs.

La renaissance de cette partie de l'île commence en 2018. Le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis rachète ces 3, 6 ha à l'entreprise Colas TP qui s'en sert de base logistique et y conserve des matériaux. Bref, c'est un immense terrain plus vague que naturel, où les terres de remblais composent un sol qui ressemble à un mille-feuilles.

Le CD 93 veut le transformer en espace vert et c'est Halage qui remporte l'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Aujourd'hui, l'association compte 120 salariés dont 80 en insertion dans le domaine des espaces verts.

La mante religieuse, le retour d'une espèce en voie de disparition

Pas question d'évacuer les monceaux de terre excavés. Halage expérimente, aménage des bassins, construit une gigantesque serre de 1 600 m<sup>2</sup>... « Rien que pour cette opération, il a fallu creuser sur 50 cm de profondeur. Les 800 m<sup>3</sup> de terres récupérées ont servi à monter un belvédère. Les terres étant polluées, les quelques potagers sont réalisés hors sol », déroule Antoine Cantaloup, référent du projet Lil'Ô. Les années passent et depuis 2020, 3 000 arbres ont été plantés.



*L'île-Saint-Denis, le 20 juillet. 150 variétés de fleurs sont cultivées sur ce site. Les 150 000 tiges récoltées chaque années sont vendues à des fleuristes, des Amaps et des collectivités.*

L'île-Saint-Denis, le 20 juillet. 150 variétés de fleurs sont cultivées sur ce site. Les 150 000 tiges récoltées chaque années sont vendues à des fleuristes, des Amaps et des collectivités.

« Les eaux de pluies sont réutilisées. On a semé une prairie sauvage, des plantes mellifères... », détaille Sébastien, le responsable de la gestion différenciée du site. L'équipe a même creusé une noue, une sorte de fossé peu profond, végétalisé, qui recueille provisoirement l'eau de ruissellement. En cas de fortes précipitations, des saules pompent le surplus. Les bassins bordés de roseaux sont désormais un havre de paix pour les insectes, les amphibiens et autres hérons.

La preuve de l'efficacité de cette méthode est apparue il y a quelques jours dans une noue, sous forme d'un insecte de quelques centimètres. « La mante religieuse est en voie de disparition, rappelle Sébastien. Elle est un marqueur. Comme elle est en haut de sa chaîne alimentaire, cela signifie qu'on a aussi tout ce qui constitue ses proies comme des grillons. » Même surprise et même joie en tombant sur de la samole de valeran, une plante de tourbière de plus en plus rare.

Le retour de la vie sur un site industriel

On innove, on teste, on évalue... Lil'Ô est un laboratoire à ciel ouvert. Non loin de la serre, l'entreprise Faiseurs de terre expérimente des substrats (des terres cultivables). « On travaille sur des terres végétales recyclées et sur des substrats plus légers destinés aux toitures végétalisées », indique Alexandre. Un savant mélange à base de résidus de béton cellulaire, de coque de noisettes et de coquilles d'escargots se révèle étonnamment fertile...

« Entre les espèces d'insectes, d'oiseaux, les pollinisateurs, les hérissons, nous avons fait revenir la biodiversité. Un rapport sur les ZNIEFF, les zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique a confirmé que Lil'Ô, grâce à notre gestion différenciée, rendait service au parc départemental

et à la pointe nord. Mais on a encore beaucoup à faire », ajoute Antoine.

C'est justement ce qui a été fait et ce qui reste à accomplir qui a séduit le jury de la Fondation Etrillard. « Ils ramènent la vie sur un site industriel avec un projet innovant qui a en plus une dimension sociale forte. Ils ont eu des aides publiques au départ. Un coup de pouce du privé pour poursuivre est d'autant plus justifié », saluent de concert Églantine Petit et Miguel Perez, piliers de la fondation. Début juin, le concours a rassemblé 26 candidats. Lil'Ô a devancé les quatre autres finalistes.

Membre du jury, Nathalie Machon, professeure d'écologie au Muséum national d'Histoire naturelle, va dans le même sens : « D'autres projets étaient intéressants mais pas sur des parcelles aussi grandes, dit-elle. En outre, Lil'Ô est exemplaire car ce qu'ils font ici est reproductible ailleurs. »



*Olivier Bureau*

L'île-Saint-Denis, le 20 juillet. Miguel Perez de Guzman et Eglantine Petit, de la Fondation Etrillard au milieu d'une variété d'œillets, ont été conquis par Lil'Ô. Ce projet de renaturation mené par l'association Halage fait pousser des fleurs sur un ancien site industriel. LP/Olivier BUREAU ■